



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الأغذية والزراعة
للأمم المتحدة

F

CONFÉRENCE

Quarante et unième session

Rome, 22-29 juin 2019

**Année internationale du mil
(projet de résolution)**

Résumé

Face aux défis que posent l'accroissement de la population, l'insécurité alimentaire qui l'accompagne et le changement climatique, le Gouvernement indien a proposé que soit célébrée une année internationale du mil en 2023. Le terme «mil» renvoie à un groupe comprenant différentes céréales, dont le sorgho et le teff, et constitue une culture de base traditionnelle pour des millions de familles en Afrique subsaharienne et en Asie. Le mil a une grande valeur nutritive et peut jouer un rôle important pour la santé humaine et animale. Il peut être cultivé sur des sols pauvres, avec ou sans apport d'intrants. Les cultures sont résistantes ou tolérantes à de nombreux ravageurs et à de nombreuses maladies et peuvent survivre dans des conditions climatiques défavorables. La diversité génétique du mil offre des possibilités de développement économique: activités génératrices de revenus dans le secteur alimentaire ou nouveaux créneaux.

Alors même que la culture du mil a toujours été très répandue, il convient aujourd'hui de promouvoir les bienfaits nutritionnels et écologiques de cette céréale auprès des consommateurs, des producteurs et des décideurs, afin d'augmenter les rendements, d'accroître les investissements dans la recherche-développement et de renforcer les liens avec le secteur alimentaire.

Extrait du rapport de la cent soixantième session du Conseil (3-7 décembre 2018):

19. Le Conseil [CL 160/REP] a approuvé:
- c) la proposition du Gouvernement de l'Inde, telle qu'approuvée par le Comité de l'agriculture à sa vingt-sixième session, au sujet de la proclamation d'une «Année internationale du mil», qui serait célébrée en 2023, dans le cadre du système des Nations Unies.

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents de la FAO peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org.



Suite que la Conférence est invitée à donner

La Conférence souhaitera peut-être approuver le projet de résolution qui figure en annexe et prier le Directeur général d'en adresser le texte au Secrétaire général de l'ONU, afin que l'Assemblée générale des Nations Unies puisse proclamer 2023 Année internationale du mil à sa prochaine session, si elle en décide ainsi.

Pour toute question concernant le contenu du présent document, prière de s'adresser à:

M. Hans Dreyer
Directeur de la Division de la production végétale et de la protection des plantes
Tél.: +39 06570 52040

Annexe

Résolution .../2019
Année internationale du mil

LA CONFÉRENCE,

Considérant qu'il est nécessaire et urgent de mieux faire connaître les avantages qu'offre le mil sur le plan nutritionnel et pour la résilience face au changement climatique, et de promouvoir une alimentation saine grâce à un accroissement durable de sa production et de sa consommation,

Rappelant la résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies proclamant la Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition (2016-2025), ainsi que la nécessité de mettre en œuvre des filières alimentaires durables qui favorisent une alimentation saine et variée,

Rappelant la recommandation 10 de la deuxième Conférence internationale sur la nutrition (CIN2) qui préconise, entre autres, de diversifier les cultures afin de diversifier l'alimentation,

Consciente de l'importante contribution que le mil apporte à la production d'aliments nutritifs dans des conditions climatiques défavorables,

Notant l'importance que revêtent des pratiques agricoles et de production durables s'agissant d'améliorer les moyens de subsistance de millions de familles d'agriculteurs et de petits exploitants pratiquant l'agriculture familiale, en milieu rural, partout dans le monde,

Consciente de la contribution que le mil apporte de longue date à la sécurité alimentaire, à la nutrition, aux moyens de subsistance et aux revenus des exploitants pratiquant l'agriculture familiale,

Constatant qu'il est nécessaire, à l'heure actuelle, d'inciter les marchés à reconnaître les avantages du mil et de promouvoir des chaînes de valeur efficaces,

Reconnaissant la grande diversité génétique du mil et les capacités d'adaptation de celui-ci à des conditions de production diverses,

Consciente de la nécessité d'autonomiser les femmes par l'éducation, afin d'assurer la qualité de l'alimentation des familles,

Sachant que la célébration d'une Année internationale du mil par la communauté mondiale contribuerait considérablement à mieux faire connaître les avantages de la consommation de mil sur le plan nutritionnel et pour la santé et la faculté qu'à cette céréale de pouvoir être cultivée dans des conditions climatiques défavorables ou qui changent, et permettrait d'appeler l'attention, au niveau des politiques, sur l'amélioration de l'efficacité des chaînes de valeur,

Soulignant que le coût de la célébration d'une Année internationale du mil et la participation de la FAO à cette initiative seraient couverts par des ressources extrabudgétaires qui devront être trouvées,

Demande au Directeur général de communiquer la présente résolution au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies pour que l'Assemblée générale des Nations Unies étudie la possibilité, à sa prochaine session, de proclamer l'année 2023 Année internationale du mil.

(Adoptée le ... juin 2019)